



SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DU BUDGET



LE SECRETAIRE D'ETAT

Nos réf : BUD/2016/7550/M  
Vos réf. : JPL/SG

Paris, le 03 MARS 2016

Monsieur le maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'état du scanner à rayons X mis à disposition de la direction régionale des douanes et droits indirects du Havre pour le contrôle non intrusif des conteneurs maritimes.

Vous estimez que le système déployé depuis octobre 2015, en remplacement du Sycoscan arrivé en fin de vie, n'est ni assez performant ni fiable et devrait être remplacé par un nouveau système fixe.

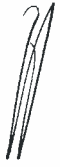
Il m'apparaît toutefois que le scanner mis en œuvre actuellement, s'il possède des capacités de pénétration légèrement inférieures à l'ancien Sycoscan, reste pleinement adapté à l'exercice des contrôles dont l'administration des douanes a la charge.

Les 25 agents qui composent la brigade chargée de son utilisation, la brigade de surveillance extérieure des conteneurs (BSEC), ont été formés à l'usage de ce moyen. Le camion scanner a été mis en service après reconditionnement complet chez le fabricant qui lui assure un potentiel de travail pour les prochaines années.

J'ajoute que sa disponibilité limitée au cours du mois d'octobre – vraisemblablement liée à sa mise en service dans un contexte opérationnel particulier et nouveau – s'est nettement améliorée : au mois de décembre 2015, une indisponibilité de 7,24 % seulement, taux respectant les engagements contractuels du fournisseur, a ainsi été constatée.

Comme vous le savez, une part des crédits attribués à la direction générale des douanes et droits indirects suite aux attentats qui ont touché notre pays, sera affectée au déploiement de nouveaux systèmes de contrôle non intrusif.

Monsieur Jean-Paul LECOQ  
Ancien député de Seine-Maritime  
Maire de Gonfreville l'Orcher  
Conseiller départemental de Seine-Maritime  
Vice-président de la Communauté d'Agglomération  
Havraise



S'agissant du Havre, il conviendra d'examiner l'avantage du dispositif actuel de camion scanner comparé à une nouvelle génération de type portique qui risque de se heurter à des difficultés de localisation.

En tout état de cause, ces déploiements de matériels seront bien entendu réalisés en concertation étroite avec tous les acteurs concernés afin, d'une part, de renforcer la sécurisation de notre territoire et, d'autre part, de garantir l'attractivité de nos plates-formes portuaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Amities,

Christian ECKERT